



## **Informations Plan Communal de Sauvegarde et DCRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)**

Le PCS est un document réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour **planifier les actions des acteurs communaux** en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques présents sur la commune (notamment identifiés dans le DDRM13 - Dossier Départemental sur les Risques Majeurs établi par le préfet) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

La Ville des Saintes-Maries-de-la-Mer a approuvé la mise à jour de son PCS, le 25 octobre 2024. Cet outil, entré en vigueur le 3 août 2020, prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Pour une information plus complète et détaillée, le PCS en vigueur depuis le 15 novembre 2024, peut être consulté en mairie et/ou sur le site de la Ville à l'adresse suivante :

<https://www.lessaintesmaries.fr/actualite/plan-communal-de-sauvegarde-pcs-et-document-d-information-communal-sur-les-risques-majeurs-dicrim>

---

FRANCE  
RURALITÉS

# LES RURALITÉS, AU COEUR DE L'ÉQUITÉ TERRITORIALE

## La commune des Saintes-Maries-de-la-Mer labellisée « Village d'Avenir »

Il y a un an, en décembre 2023, la Ville a obtenu le label "Village d'Avenir", qui a pour objectif de soutenir les communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la conduite de leurs projets.

Dans le cadre du plan France ruralités, ce dispositif offre un accompagnement en matière d'ingénierie et d'aides de l'État associées à des partenaires financeurs.

Le choix de Mme le Maire et des élus s'est porté sur l'aménagement et les travaux d'isolation phonique et thermique de notre groupe scolaire, écoles maternelle et élémentaire.

**Des rencontres interservices ont déjà eu lieu afin que soit annoncée, dans un premier temps, cette orientation au personnel enseignant et encadrant du groupe scolaire Roger Delagnes.**

Une réunion de présentation du projet, dans sa globalité, est prévue **mardi 10 décembre 2024** sur site avec le groupe Espelia, organisme accompagnateur de la commune.

Le personnel enseignant, encadrant ainsi que les représentants des parents d'élèves pourront échanger et apporter leur contribution à cette requalification du groupe scolaire des Saintes-Maries-de-la-Mer.



Lors du conseil municipal du 15 novembre, la délibération portant sur l'extension du cimetière a été votée à l'unanimité.

Une subvention Fonds de Concours de 40.000€ a été allouée à la commune par l'ACCM. Cet agrandissement, devenu indispensable, s'étendra sur 180m<sup>2</sup> pour un nombre estimé de 18 concessions.

En attendant le début du chantier, la réfection du mur d'entrée et la suppression du linteau ont déjà été réalisées le 23 novembre par l'entreprise HO Tout Travaux.

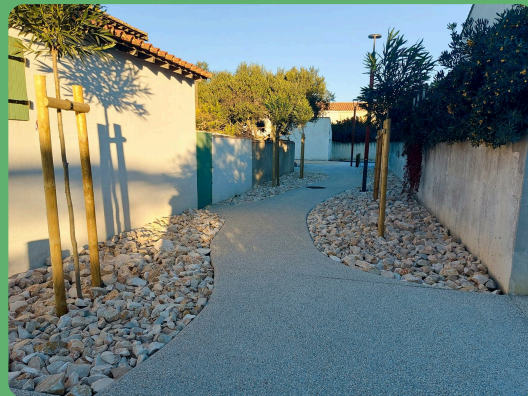
La gestion des eaux, en souterrain, a été confiée à la société Lautier/Moussac.

**Nous vous tiendrons informés du début de ce chantier.**

## Travaux : aménagement du quartier du Malagroy

Après une période de suspension du chantier dans un contexte de rejet du budget par les élus de l'opposition en avril 2024, le quartier du Malagroy est en phase finale de requalification. Grâce à la participation financière de l'ACCM, la reprise totale des réseaux souterrains est enfin achevée.

La voirie est désormais réhabilitée, les trottoirs et les abords des domiciles sont devenus réalité, tandis que le traitement des espaces verts et la plantation des oliviers contribuent à une amélioration du cadre de vie évidente.



*Merci au service ingénierie de la commune pour le suivi de ce chantier ainsi qu'aux entreprises engagées aux côtés de la collectivité.*



**Lancement 1<sup>ère</sup> phase du chantier de Consécánico : avancée des travaux**



Depuis le 6 novembre, les travaux ont commencé par la reprise de la rue des Artisans. Cette opération est essentielle pour la commune car elle s'inscrit dans le prolongement de rénovation de ses quartiers.

***Ainsi s'achève la requalification de l'ensemble du village, engagée depuis de nombreuses années.***

Cette opération a plusieurs objectifs. Ils sont à la fois d'assurer la rénovation complète de ces voiries dégradées par la circulation, la mise aux normes des cheminements piétonniers, la sécurisation des intersections pour une meilleure visibilité, la limitation des vitesses des véhicules, l'amélioration de la collecte des eaux pluviales, mais surtout l'adaptation au changement climatique et leur réalisation dans le plus grand respect des préconisations liées à la transition écologique des territoires.

***Une action indispensable pour la sécurité des riverains***



Les nouvelles canalisations ont été installées, venant ainsi remplacer les anciennes trop endommagées par le temps.

Ces dernières semaines, ce sont la rue de Brasinvert et la ruelle du Fangassier qui ont fait l'objet de travaux de préparation pour accueillir, également, des canalisations aux normes.





La voirie et les réseaux étaient trop abîmés (faïençage des revêtements enrobés et béton). Les espaces piétons, délimités par des bordures, n'étaient pas respectés, en journée notamment. Un constat s'imposait à nous : la voiture ayant pris le dessus, les cheminements étaient devenus inaccessibles. Les stationnements, pas assez nombreux et trop peu délimités, rendaient les circulations trop dangereuses...

**Nous vous tiendrons informés de l'évolution du chantier !**

### Les abords de l'Hôtel de Ville s'aménagent !

Conformément aux engagements pris par Mme le Maire, le pourtour de la mairie a poursuivi sa requalification, côté place des Gitans, sous les fenêtres des bureaux des services.

Des oliviers ont été plantés, rendant plus esthétique l'aspect visuel du bâtiment communal principal, tout en respectant la distance impartie avec le mur.

Cette nouvelle action municipale vise à intensifier la prise en compte de l'amélioration du cadre de vie des administrés.



---

## **Le Musée à la Une**

Grâce au concours de la Ville des Saintes Maries de la Mer et du Ministère de la Culture, l'équipe du musée présentera prochainement la première édition de son catalogue d'expositions : un souvenir instructif rédigé par le personnel scientifique du musée ainsi que des spécialistes des périodes concernées.

**Plus de 200 pages, riches en images et en textes approfondis seront à découvrir dans la boutique, dès la deuxième semaine de décembre.**



**Léo Lelée s'expose, du 14 décembre 2024 au 30 mars 2025, au Musée des Saintes-Maries-de-la-Mer**

Le Musée des Saintes-Maries-de-la-Mer accueillera sa nouvelle exposition temporaire « Léo Lelée, Voyages en Camargue » à compter du 14 décembre 2024, jour de son inauguration. Pour l'occasion, cette journée sera gratuite pour tous ! Cette exposition retrace la vie du peintre et illustrateur Léo Lelée, de son arrivée en Provence à ses escales aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

*« Véritable artisan incontournable de la renaissance provençale, il a su capturer avec ses pinceaux l'âme d'une région, en faisant vibrer la lumière, la tradition et l'histoire ».*



Un grand merci à Monsieur Marcel FOUQUE et à Monsieur Pierre ENJALBERT pour les prêts de leurs tableaux et illustrations du peintre. Merci à Charlyne Somny, commissaire d'exposition, et également à toute l'équipe du musée, pour la réalisation de ce projet.

Pour plus d'informations : <https://museedessaintesmariesdelamer.fr/articles/leo-lelee-voyages-en-camargue>





## **Rencontre avec Florence Schunk, chargée d'accueil social pour le CCAS des Saintes-Maries-de-la-Mer**

Titulaire d'un baccalauréat, d'une formation en psychologie, d'un BAFA et d'un BAFD, **Florence Schunk**, fonctionnaire territoriale, a intégré le Centre Communal d'Action Sociale depuis 3 ans. Sa parfaite connaissance du territoire et des populations identifiées comme fragilisées quel que soit leur âge, telles que les personnes isolées, atteintes de handicaps, au-delà des seniors lui confère un rôle essentiel au cœur de la collectivité.

### ***- Pouvez-vous nous expliquer les domaines de compétences d'un Centre Communal d'Action Sociale ?***

La question est vaste... **L'orientation primordiale est celle de favoriser le lien social à travers le développement des services d'accompagnement administratif.**

J'ai une position « d'interface » entre différents organismes comme la MDPH (Maison départementale pour les Personnes handicapées), la CAF (Caisse d'Allocation familiale), la CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) la MDS (Maison de la Solidarité) et surtout, je suis la référente RSA (Revenu de Solidarité Active) sur la commune.

Pour faire simple, j'accompagne toutes les personnes éligibles aux dispositifs sociaux dans la constitution et le suivi de leur dossier...

Par exemple, cette année, ce sont 12 dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) que j'ai instruit : c'est conséquent pour un village de la taille de celui des Saintes-Maries-de-la-Mer et ça interroge sur la prise en compte du vieillissement de notre population...

Enfin, le secteur le plus inquiétant reste celui du logement. Pour aller régulièrement en réunions extérieures, c'est le souci majeur des CCAS tous départements confondus...

### ***- Votre métier est sensible : l'humain est au cœur de votre action***

**Je ne conçois pas mon rôle comme un métier mais bien comme une vocation.**

J'ai fait le choix naturellement de cette orientation de carrière : en un mot elle s'imposait à moi. J'ai longtemps œuvré auprès d'un public jeune, mais j'ai toujours eu une prédilection à m'occuper des situations difficiles. L'heure était venue pour moi de m'engager dans cette voie !

**Florence Schunk reçoit sans rendez-vous, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture au public (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)**

### **Pour plus d'information :**

**Tél :** 04.90.97.85.82

**Mail :** [ccas@lessaintesmaries.fr](mailto:ccas@lessaintesmaries.fr)

**Adresse :** 6, Avenue de la République, 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer

---

## **Demande de subvention : Information aux associations saintoises**

**Pour rappel**, la campagne des demandes de subventions débutera le 15 décembre prochain avec un retour des dossiers dûment complétés avant le 15 janvier 2025.

Le document à remplir sera téléchargeable sur le site de la Ville à l'adresse suivante : <https://www.les-saintes-maries.fr/actualites> dès le lancement de la campagne.



**Pour plus d'information, le service enfance jeunesse et animations (SEJA) se tient à la disposition des membres du tissu associatif :**

**Tél :** 04.90.97.85.82

**Mail :** [seja@les-saintes-maries.fr](mailto:seja@les-saintes-maries.fr)

**Adresse :** Complexe Sportif Marius Aillet - 2, rue Roger Delagnes

---

## **La ville des Saintes-Maries-de-la-Mer poursuit son engagement auprès des élèves saintois !**

Le dispositif Prof Express, entièrement gratuit, est là pour accompagner vos enfants et les aider à briller pour cette nouvelle période scolaire.



# SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

100% FINANCÉ PAR VOTRE MAIRIE

Sans frais pour les familles bénéficiaires

Pour plus d'information : <https://www.lessaintesmaries.fr/actualite/le-second-trimestre-avec-prof-express>

## Les actualités sur la commune



### Commémoration 5 décembre à 11h30

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre à 11h30 au monument aux Morts.

En savoir plus



### Repas des Seniors Mercredi 11 décembre à 12h

**Repas de Noël des Seniors** réalisé par Vincent Rouzaud "Camargue Traiteur", au Relais Culturel des Saintes-Maries-de-la-Mer.

En savoir plus



### Festivités de fin d'année 21 décembre - 5 janvier

Découvrez l'atmosphère enchantée de la période de Noël ainsi que les festivités marquant l'approche de la nouvelle année!

En savoir plus



**Mairie des Saintes-Maries-de-la-mer**

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Avenue de la république, 13460, Saintes Maries de la mer  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire